

Voisins Solidaires – réponse à M. Besnard

[OMIS DU PV – INTÉGRALITÉ]

« Le groupe Voisins Solidaires est un espace citoyen privé, que j'ai créé et que j'administre bénévolement. Ce n'est pas un outil municipal, et il n'a donc pas à être instrumentalisé dans ce conseil.

Par contre, ce qui est bel et bien officiel, c'est la page Facebook de la mairie. Et il faut rappeler que j'ai été illégalement exclue de cette page institutionnelle, en violation de mon droit d'élue à l'information prévu par l'article L.2121-13 du Code général des collectivités territoriales.

J'ai dû saisir la mairie par courrier recommandé avec accusé de réception pour obtenir le rétablissement de mon accès. La jurisprudence des tribunaux administratifs est constante : une collectivité n'a pas le droit de censurer un élu sur un canal institutionnel.

Et ce n'est pas la première fois : déjà en 2020, j'avais été retirée des administrateurs de la page de campagne de la majorité, en période électorale.

Depuis, j'ai subi de nombreux messages désagréables de la part d'élus sur les réseaux sociaux, des caricatures me visant personnellement, ainsi que des refus systématiques dès qu'il s'agissait de me soutenir dans mes projets ou initiatives — par exemple un refus de faire trois photocopies A3.

Il a même fallu demander au président de l'Union des commerçants d'intervenir sur un projet solidaire de boîtes de Noël pour les plus démunis, en lien avec le Secours populaire.

Ma page Voisins Solidaires, qui réunit près de 2 000 habitants, a été régulièrement dénigrée jusque dans la bouche de la mairie elle-même, qui s'est permis de dire aux habitants que ma page "ne valait rien".

Et aujourd'hui, on vient me reprocher d'administrer librement un espace que j'ai créé ?

Je le dis calmement mais fermement : il est pour le moins ironique qu'on m'ait exclue des espaces institutionnels censés garantir la transparence et l'égalité, pour ensuite exiger un droit d'accès à un espace privé qui n'a rien d'officiel.

Les habitants savent parfaitement faire la différence entre une page de mairie et une initiative citoyenne.

Ce conseil municipal n'a pas à être transformé en tribunal politique pour régler des comptes personnels. »

TEXTE POUR LE CONSEIL ET DIALOGUES

(*reproduction intégrale – avec signalement clair des omissions du procès-verbal*)

DB 3 – Remettons l'Église au centre du village

Remettons l'Église au centre du village !

J'ai dit aussi qu'il était étonnant de reprendre le dossier (vous avez répondu sur une autre DB)

Lors de deux conseils municipaux, Monsieur Bourlet de la Vallée — sous témoins et avec enregistrement — a affirmé que, si cela ne dépendait que de lui, il souhaiterait « désacraliser » l'Église.

Et ce soir, ironie du sort, nous délibérons justement sur les travaux de l'Église...

Il est donc légitime de s'interroger : comment concilier un tel discours avec un projet de devenir maire d'une commune dont l'Église représente le cœur, l'histoire et l'identité même ?

Qu'on soit croyant ou non, ce lieu fait partie de notre patrimoine collectif. Le remettre en question, c'est remettre en cause une part de notre mémoire commune.

[OMIS DU PV – ROUGE / GRAS / ITALIQUE]

Rires et moqueries irrespectueuses de la part de la majorité

[OMIS DU PV]

JLA : « c'est pas ce soir qu'il a dit ça ! »

[OMIS DU PV]

ED : « Je n'ai jamais dit que c'était ce soir »

[OMIS DU PV]

LS : « C'est hors sujet » (alors que la délibération porte sur les travaux de l'église)

DB 4 – Panier des anciens – Valeur du panier : 30 € TTC

Valeur du panier : 30 € TTC merci de bien expliquer le « qui fait quoi » et détailler les bons, en l'état la délibération est incompréhensible.

Intervention de Francine DESABAYE

Madame Francine Desabaye demande poliment la parole en levant le bras.

Monsieur Bourlet refuse sa demande disant :

« Madame Desabaye, il y en a qui parle à gauche et à droite, il y a beaucoup d'échos dans cette pièce et je n'y arrive pas. »

Madame Sanchez propose à Mme Desabaye de reposer sa question, ce qu'elle refuse en disant :

« Monsieur Bourlet m'a fait taire donc je me tais. »

(Aucune précision complémentaire sur le contexte de pression en séance n'est apportée dans le PV.)

DB 5 – Marché de Noël 2025

Comme je l'ai indiqué dans les questions citoyennes concernant le marché de Noël, il aurait été judicieux d'inviter TOUS les conseillers municipaux afin de recueillir leur avis, puisque cela concerne la Commune et que tous les élus doivent pouvoir participer.

Demander à la dernière minute des clés USB pour la musique pour l'animation du marché de Noël, c'est bien, mais il serait tout aussi important d'inviter les élus à y prendre part.

La démocratie et la transparence sont ENCORE oubliées.

Madame Recher précise qu'elle non plus ne l'a pas reçue.

[OMIS DU PV]

Réponse de Mme Berrichi : « L'oubli a été commis par la secrétaire. »

QUESTIONS CITOYENNES

Intervention de Francine DESABAYE – Végétalisation du cimetière

Pourquoi avez-vous choisi de programmer la végétalisation du cimetière en pleine période de la Toussaint, empêchant ainsi pour certains d'entre-nous de nous rendre sur la tombe de nos défunts ?

[OMIS DU PV]

FB : « Est-ce qu'on a empêché des gens ? »

FD : « Bah pour certains. »

FB : « Alors qui ? Parce que personne. »

FD : « Bah pour certains. »

[OMIS DU PV]

FD : « Je n'ai pas de nom à préciser. Moi la première, Mme Desabaye » (en référence à son handicap – fauteuil roulant).

[OMIS DU PV]

FB : « Pourquoi vous dites moi la première, Mme Desabaye ? »

FD : « Car je n'ai pas pu me rendre sur la tombe de mes parents, par exemple. »

[OMIS DU PV]

FB : « Vous pouviez y aller avant avec les graviers. »

FB : « Avec combien de personnes qui vous aident ? »

Dans le PV, la réponse est résumée uniquement par :

« M. Besnard explique que c'est la meilleure période pour semer du gazon. »

Voisins Solidaires – réponse à M. Besnard

[OMIS DU PV – INTÉGRALITÉ]

« Le groupe Voisins Solidaires est un espace citoyen privé, que j'ai créé et que j'administre bénévolement... »

(texte complet non retranscrit, malgré sa portée juridique et citoyenne)

Refus de répondre aux questions citoyennes

[OMIS DU PV]

M. Besnard : « Je ne répondrai plus aux questions citoyennes de Voisins Solidaires. »

[OMIS DU PV]

FB : « Je ne répondrai pas à vos questions, c'est clair et net. »